

'EDUCATION CITOYENNE A LA DIVERSITE' LIGNES DIRECTRICES ET CONSIDERATIONS A L'USAGE DES DECIDEURS ET DES PRATICIENS

Inspirées de l'étude 'Education citoyenne à la diversité :
Bonnes pratiques et recommandations' réalisée en
Angleterre, Belgique, France, Hongrie et Lettonie

Etude achevée en juillet 2007

*Financement: UE – Programme de mesures d'accompagnement Socrates (2006-0375/001-001 S02 81AWC)
& Compagnia di San Paolo*



formiris



suliNova
PROGRAM



Le projet **'Éducation citoyenne à la diversité: Bonnes pratiques et recommandations'** a permis de recueillir et d'étudier les expériences nationales dans le domaine de l'éducation citoyenne à la diversité, dans le but de recommander un cadre pour le développement et le renforcement des programmes scolaires de l'enseignement secondaire à l'échelle européenne. Le projet a principalement généré un inventaire des pratiques existantes en matière d'éducation citoyenne à la diversité dans 5 pays d'Europe (Angleterre, Belgique, France, Hongrie et Lettonie) et des lignes directrices opérationnelles sur la façon d'intégrer l'éducation à la diversité dans les programmes scolaires. Le projet a été mené à bien par des membres de A CLASSROOM OF DIFFERENCE™-DIVERSITY EDUCATION NETWORK (ACODDEN), avec l'aide du Programme de mesures d'accompagnement Socrates de l'UE et de la Compagnia di San Paolo. Lancé au printemps 2006, il s'est achevé durant l'été 2007.

www.ceji.org/acodden/ced.php

The bottom of the page features a decorative graphic consisting of three stylized, semi-transparent silhouettes of people's heads and shoulders, arranged in a row. They are positioned as if they are sitting at a table, with their bodies extending downwards into the dark red footer area.

EDUCATION CITOYENNE A LA DIVERSITE

Lignes directrices et considérations à l'usage des décideurs et des praticiens

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
Notions essentielles	6
– <i>Citoyenneté</i>	6
– <i>Education</i>	8
– <i>Diversité</i>	10
Conclusions de l'inventaire des politiques et pratiques existantes	12
Dix principes clés pour l'éducation citoyenne à la diversité	13
Equilibres à trouver	14
– <i>Egalité et diversité</i>	14
– <i>Résultats scolaires et apprentissage des compétences sociales</i>	14
– <i>'Respect de tous' et limites de la tolérance</i>	16
– <i>Intégration et multiculturalisme</i>	16
– <i>Sécularisme et liberté de croyance</i>	18
Aide-mémoire: à faire et à ne pas faire dans les écoles	19
Partenaires du projet	20



formiris



Introduction

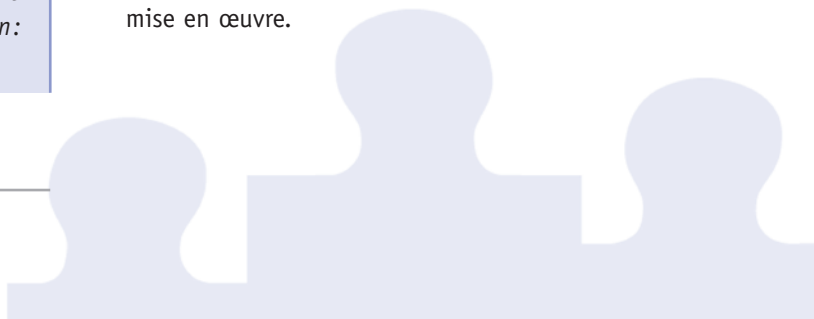


Depuis la Conférence ministérielle de Cracovie du Conseil de l'Europe (octobre 2000), l'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) est reconnue comme une des priorités de la politique publique en Europe¹. Cette évolution s'inscrit dans une tendance transnationale plus large², qui «révèle un consensus: le système d'enseignement joue un rôle crucial dans l'apprentissage du respect, de la participation, de l'égalité et de la non-discrimination au sein de nos sociétés.»³. Cette tendance souligne aussi l'importance des environnements éducatifs favorisant l'inclusion (par opposition à l'exclusion) et la participation dans un souci d'égalité des chances, de diversité, de non-discrimination et de valeurs démocratiques.⁴

En 1996, le rapport de la Commission internationale sur l'éducation au vingt-et-unième siècle à l'UNESCO, intitulé «Learning: The Treasure Within» (Apprendre: le trésor intérieur) était accueilli comme un document majeur, appelé à orienter le secteur de l'enseignement pendant le siècle à venir. Le rapport fait reposer l'enseignement sur quatre piliers: apprendre à connaître; apprendre à faire; apprendre à vivre ensemble/avec les autres; enfin, apprendre à être. En fait, la Commission internationale a mis l'accent sur un de ces quatre piliers pour en faire le fondement de l'éducation: apprendre à vivre ensemble.⁵

Cependant, bien que l'éducation à la citoyenneté démocratique soit définie génériquement comme «un ensemble de pratiques et de principes tendant à mieux armer les jeunes et les adultes pour participer activement à la vie démocratique en assumant et en exerçant leurs droits et responsabilités dans la société⁶», il existe des différences importantes entre les définitions nationales de l'ECD, dans ses relations avec les politiques générales de l'enseignement, dans sa place au sein de la politique publique⁷ ainsi que dans l'importance des thèmes voisins de l'ECD comme la participation, la responsabilisation, la diversité, l'égalité, le multiculturalisme et la cohésion sociale.⁸

Le projet 'Éducation citoyenne à la diversité: Bonnes pratiques et recommandations' est né dans ce contexte. Il avait pour but de recueillir et d'étudier un échantillon d'expériences nationales afin de recommander un cadre pour le développement et le renforcement des programmes scolaires nationaux en Europe. Couvrant une année (2006-7), le projet a vu le jour parce que les membres de A CLASSROOM OF DIFFERENCE™-Diversity Education Network (ACODDEN)⁹ étaient de plus en plus conscients des hypothèses et des limitations propres aux différentes approches et pratiques pédagogiques adoptées par les pays européens. Les partenaires d'ACODDEN notent également que les pays progressent de différentes façons, tout en partageant des réussites et des difficultés de mise en œuvre.



Voici les objectifs de l'étude:

- Préciser les **notions** (p.6-11) de l'éducation citoyenne à la diversité;
- **Répertoirer** (p.12) les politiques et pratiques existantes en matière d'éducation citoyenne à la diversité dans l'enseignement secondaire officiel de cinq pays européens (Angleterre, Belgique, France, Hongrie et Lettonie). Les rapports nationaux et la synthèse européenne sont téléchargeables à partir du site www.ceji.org/acodden/ced.php;
- **Mettre au point des lignes directrices** (p.13-19) pour donner des bases communes à l'éducation citoyenne à la diversité. Ces lignes directrices sont exposées dans le présent document.

«Dans les Etats-nations multiculturels, c'est un défi permanent que de trouver le juste équilibre entre unité et diversité. L'éducation à la citoyenneté peut y contribuer. Nombreux sont cependant les Etats-nations où la conception de l'éducation à la citoyenneté montre ses limites. L'unité peut être réalisée aux dépens de la diversité. Mais l'unité sans la diversité, c'est l'hégémonie et l'oppression; la diversité sans unité conduit à la balkanisation et à la fracture d'un Etat seul garant des droits de l'homme, de l'égalité et de la justice.»

James A. Banks¹⁰



Notions essentielles



Education citoyenne, éducation aux droits de l'homme, à la diversité, éducation interculturelle, globale, multiculturelle, éducation à la neutralité... Quel que soit le nom qu'on donne à l'option éducative et sa validité potentielle, les présentes lignes directrices reconnaissent la valeur de toutes les approches qui poursuivent une vision similaire de la société, fondée sur les valeurs d'égalité, de diversité, de participation et de responsabilité sociale. Ces approches sont ici regroupées sous l'appellation 'd'éducation citoyenne à la diversité.'

Pour comprendre ce que l'on entend par 'éducation citoyenne à la diversité', il est bon de commencer par préciser ces trois termes essentiels dans le contexte de nos lignes directrices. Il ne s'agit pas d'en donner une définition formalisée, mais de guider les enseignants dans la mise en pratique des principes dégagés ici.

«La citoyenneté est une notion complexe et multidimensionnelle. Elle comporte des éléments juridiques, culturels, sociaux et politiques. Elle donne au citoyen des droits et des obligations déterminés, un sentiment d'identité et un lien social.»

Orit Ichilov¹¹

Citoyenneté

La notion de citoyenneté trouve ses origines dans l'Antiquité gréco-romaine classique; elle reviendra à l'ordre du jour au siècle des Lumières. Traditionnellement, la citoyenneté est vue sous l'angle de l'action politique et de la participation à la vie politique par ceux qui sont reconnus comme citoyens d'un certain Etat-nation. Les notions de libertés et de droits occupent une place critique dans le concept de citoyenneté, de même que la responsabilité de faire appliquer les lois issues du processus démocratique. Si la démocratie n'est pas généralement considérée comme une condition nécessaire à l'existence d'une citoyenneté, celle-ci se développe prioritairement dans les cadres démocratiques.

La conception moderne de la citoyenneté, cependant, ne s'arrête pas au simple statut de citoyen octroyé par un Etat¹². De plus en plus, nous observons un lien direct entre citoyenneté et identité; toutes deux sont considérées comme multidimensionnelles, se rapportant à la fois à l'individu et aux collectivités. Le monde politique commence à reconnaître le rôle important de la société civile et la valeur de la participation dans l'ensemble de la société.



Bien que la notion de citoyenneté recouvre encore un large éventail d'idées, les diverses écoles de pensée présentent quelques points communs:¹³

- L'appartenance à une communauté, définie par une série d'éléments (un code moral commun, un même ensemble de droits et d'obligations, la fidélité à une civilisation, un sentiment d'identité). Géographiquement parlant, les gens font partie de la communauté locale dans laquelle ils vivent, d'un Etat et parfois d'associations de pays comme l'Union Européenne;
- L'existence de la citoyenneté dans les espaces publics et démocratiques. Les citoyens y détiennent des droits égaux et des responsabilités égales. Ils doivent respecter les droits des autres.

En ce qui concerne l'élaboration de ces directives sur l'éducation citoyenne à la diversité, une approche de la citoyenneté impose que l'on se penche sur certaines notions:¹⁴

- Les citoyens appartiennent à une communauté, à une ville, à un Etat, à l'Europe, au monde;
- 'Appartenir' signifie avoir le sentiment que l'on fait partie d'un groupe; c'est une notion plus fluide que statique;
- Chaque personne 'appartient' ainsi à plusieurs niveaux et revêt plusieurs identités, qui ne sont pas seulement définies par la culture ou l'ethnie;

- On peut naître citoyen mais aussi le devenir;
- Chaque individu et chaque collectivité détiennent des droits et des responsabilités envers la société;
- Le citoyen actif affiche un comportement éthique et respectueux;
- Le citoyen actif participe à son environnement et n'a pas peur d'apporter sa contribution;
- Les individus et les collectivités ont une voix à faire entendre; ils savent se montrer critiques et faire preuve d'autocritique;
- Les valeurs démocratiques et la citoyenneté vont de pair;
- Le citoyen respecte l'organisation de la société et ses lois;
- La société peut définir le citoyen de façon inclusive ou exclusive; l'inclusion est un des objectifs de l'éducation citoyenne à la diversité.

«La démocratie est une façon de vivre ensemble et un mode de gouvernement.»

John Dewey¹⁵





Education

D'après certains, le mot 'éducation' vient du latin *educere*, qui signifie 'conduire dehors', autrement dit faciliter la réalisation du potentiel et des talents latents de la personne. D'autres voient l'étymologie du terme dans le latin *educare*, 'former' ou 'mouler'. A première vue, ces deux approches peuvent sembler contradictoires, suscitant des interrogations importantes quant aux méthodes d'enseignement les plus efficaces, aux savoirs à enseigner et aux connaissances les plus pertinentes. Il y a cependant de part et d'autre des aspects qui jouent un rôle notable dans la création d'une base de savoir saine et dans le développement des compétences spécifiques qui permettront aux étudiants de devenir des citoyens responsables et entrepreneurs.

« L'éducation est à la base du développement de l'individu et de la communauté. Sa mission est d'aider chacun, sans exception, à développer tous ses talents et à réaliser son potentiel créatif, y compris la responsabilité de sa propre vie et la réalisation de ses objectifs personnels. Cette mission transcende toutes les autres. Une mission longue et difficile, mais une contribution essentielle à la quête d'un monde meilleur et plus juste. »

'Apprendre: le trésor intérieur', rapport de la Commission internationale sur l'éducation au vingt-et-unième siècle à l'UNESCO, 1996

A partir de la notion de citoyenneté telle que nous l'avons développée plus haut, nous pouvons dire que l'éducation remplit un rôle important sur le plan social, politique, civique et économique, mais aussi intellectuel. Dans le contexte de l'éducation citoyenne à la diversité, il convient de souligner d'autres aspects de l'éducation:¹⁶

- L'apprentissage dure toute la vie;
- L'apprenant est un acteur de l'éducation;
- L'apprentissage se déroule dans des contextes éducatifs formels, non formels et informels;
- Dans le système scolaire formel, la pédagogie est structurée dans une optique de connaissance, de compréhension, de compétences, de conscience, d'autonomie, d'éthique et de responsabilité;
- L'éducation prépare les jeunes à devenir des citoyens compétents en les traitant comme des acteurs responsables de la communauté scolaire.



Il est tentant mais dangereux de supposer que quand les gens utilisent les mêmes mots, ils perçoivent la situation de la même façon. C'est rarement le cas. Quand on dépasse la définition du dictionnaire (une signification souvent dépourvue de valeur pratique), le sens que nous donnons à un mot est une croyance plutôt qu'un fait absolu. Voici quelques exemples :

«La tâche centrale de l'éducation consiste à instiller le désir d'apprendre et la facilité d'apprentissage. Elle ne doit pas produire des gens qui savent, mais qui apprennent. La société vraiment humaine est une société apprenante, où grands-parents, parents et enfants sont tous étudiants, ensemble.» ~ Eric Hoffer

«Nous n'avons pas encore pris la mesure de la sympathie, de l'amabilité et de la générosité que cache l'âme enfantine. Une véritable éducation devrait s'efforcer de mettre ce trésor au jour.» ~ Emma Goldman

«Plutôt que de nous dire ce que nous devons penser, l'éducation devrait nous apprendre comment penser, pour nous permettre de penser par nous-mêmes au lieu de nous encombrer l'esprit avec les pensées des autres.» ~ Bill Beattie

«La mission essentielle de l'école est de maximiser la capacité de chaque étudiant.» ~ Carol Ann Tomlinson

Ces citations illustrent bien la diversité des idées lorsqu'il s'agit de la vocation de l'éducation. Comment finiriez-vous la phrase «Le but de l'éducation est de...»? Si vous demandez à cinq enseignants de compléter, vous recevrez très probablement cinq réponses différentes. L'un mettra l'accent sur la connaissance, l'autre sur le professeur, un troisième sur l'étudiant. Pourtant, l'idée que les enseignants se font de l'éducation est au cœur de leur façon d'enseigner.

Extrait de 'Teacher's Mind Resources', www.teachersmind.com





Diversité

La diversité est l'ensemble des différences entre les êtres humains. Dans le contexte de ces lignes directrices, la diversité fait référence aux larges variations sociales et culturelles que l'on observe dans et entre les groupes qui peuplent l'Europe (voir figure 1).

Les migrations internationales ont considérablement influencé la diversité dans les nations et dans l'Europe d'aujourd'hui. La dynamique politique, sociale et culturelle qui entoure les migrations – sans oublier les facteurs historiques tels que la colonisation – crée une situation faite de groupes structurellement ou culturellement favorisés (privilegiés/responsables) et défavorisés (marginalisés). La marginalisation peut reposer sur la couleur de la peau, l'origine ethnique, la religion, la langue, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou le statut civique. La quête d'égalité et de justice sociale par et pour ces groupes est le premier moteur d'une meilleure reconnaissance de la diversité.¹⁸

«Essentiellement, la diversité est la somme de toutes les parties qui font de nous ce que nous sommes: des individus différents, avec une expérience commune – être un humain – et une expérience unique, être nous-mêmes.»

Sharon Chappelle & Lisa Bigman¹⁷

Un des privilèges du groupe dominant est le luxe dont y jouit l'individu: pouvoir se voir comme tel. Les membres des groupes subalternes, en revanche, ne peuvent éviter de se voir définis en fonction de leur appartenance sociale. Cela ne signifie pas pour autant que tous les membres d'un groupe social donné se définiront nécessairement de la même façon. Le phénomène historique et contextuel est le théâtre d'une tension permanente et changeante entre l'identité de l'individu et celle du groupe.¹⁹

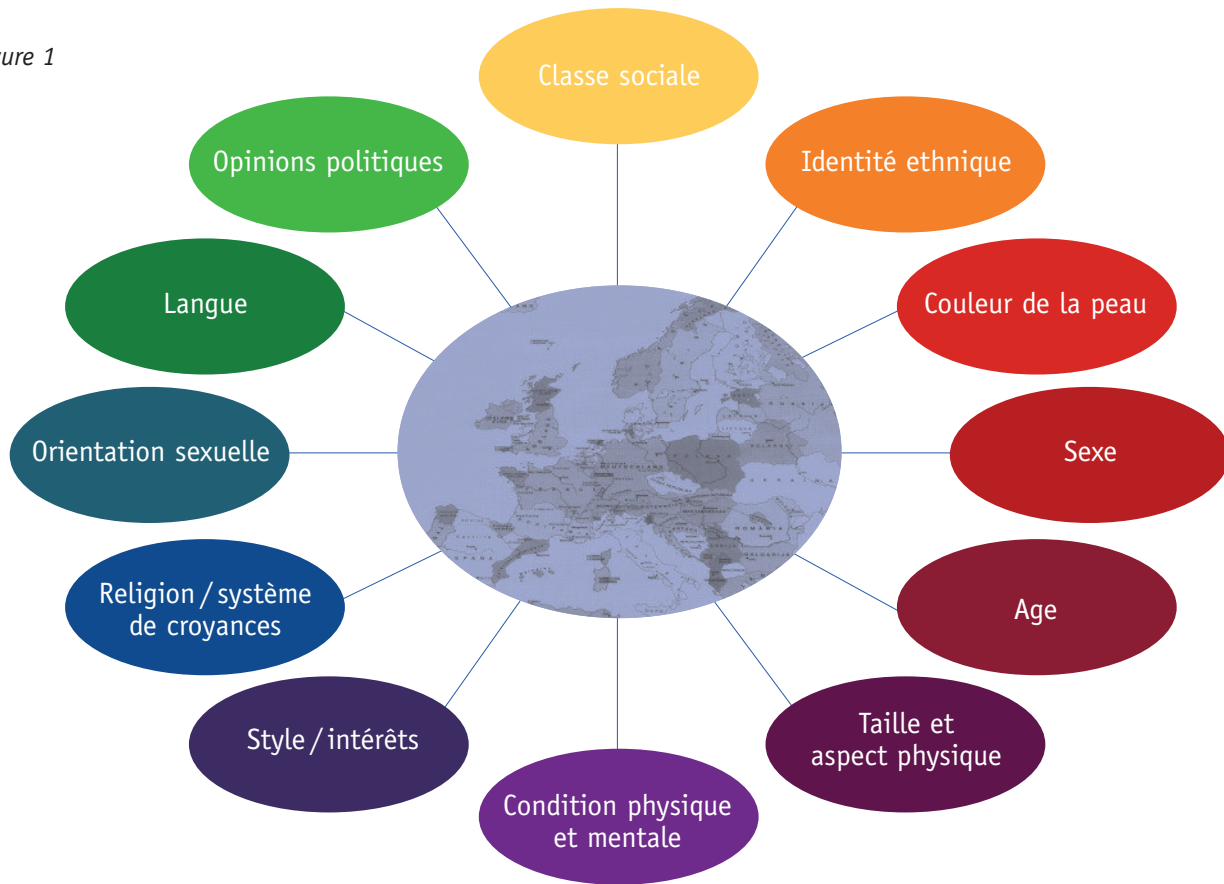
Le respect de la diversité parmi les individus et entre les groupes sociaux affirme l'égalité des droits humains. Il représente aussi la reconnaissance des autres, avec qui l'espace social est partagé, avec qui les normes communes doivent être négociées, avec qui nous apprenons, nous travaillons, nous vivons en voisins.

Pour vivre productivement et pacifiquement dans la réalité de la diversité, il faut:

- Être conscient de sa propre identité, de son bagage, de ses valeurs, de ses perspectives et de ses préjugés;
- Savoir communiquer avec les autres cultures, coopérer efficacement, réduire l'impact des préjugés sur les comportements et affronter les discriminations (individuellement et systématiquement).



Figure 1



«Les individus sont en partie constitués par des relations et affinités de groupe multiples, transversales, fluides et mouvantes.»

Iris M. Young²⁰

Conclusions de l'inventaire des politiques et pratiques existantes



Une 'politique' est un pont entre le monde des décideurs politiques et la pratique. Elle crée les conditions nécessaires aux types d'action spécifiques dont la société a besoin pour atteindre ses objectifs. Les considérations suivantes, tirées de notre inventaire de cinq pays, peuvent contribuer à définir demain des politiques fondées sur une bonne information :

- Les **stratégies pédagogiques** de l'ECD visent à en faire un thème à l'ordre du jour, avec un calendrier propre, les objectifs didactiques transdisciplinaires, des projets scolaires et extrascolaires, des événements spéciaux, ainsi que l'intégration de l'ECD dans la gouvernance démocratique de l'école. Ces aspects ne sont pas des alternatives : ils se renforcent mutuellement.
- Lorsque l'éducation à la citoyenneté et/ou à la diversité constitue un **sujet obligatoire du programme scolaire national**, on observe des avantages clairs en termes de (i) développement de l'infrastructure (formation des enseignants, organismes de surveillance, développement des ressources) ainsi que de (ii) profondeur et de coordination de l'ECD transdisciplinaire.
- Les **ONG jouent un rôle vital** dans la promotion et la concrétisation de l'ECD, que ce soit en préparant le terrain ou en la renforçant dans les systèmes où elle revêt déjà un statut transversal.
- L'ECD est **difficile à institutionnaliser dans les écoles**, non seulement parce qu'elle représente une innovation majeure, mais aussi parce qu'il s'agit d'une branche différente, une saine remise en question de certaines structures scolaires traditionnelles. Des faits attestant que l'ECD améliore les résultats scolaires pourraient influencer utilement les décideurs politiques et les écoles.
- Les **stratégies et organismes de surveillance** (systèmes d'inspection, validation du matériel, recherche, examens publics) – qui varient d'un pays à l'autre en termes de nature et d'intensité – constituent une condition critique du succès de l'institutionnalisation de l'ECD.
- Les modalités générales de **gestion du système éducatif et de mise en œuvre de la politique** (mode descendant, ascendant ou combinaison des deux) semblent influencer l'efficacité et l'esprit de la pratique. Idéalement, il faudrait un équilibre délibéré entre les deux dimensions – la définition de la politique et sa mise en pratique –, sans négliger la communication entre parties prenantes, praticiens et décideurs.



Dix principes clés pour l'éducation citoyenne à la diversité

Gouvernance démocratique de l'école, valeur critique de l'apprentissage tout au long de la vie, interdépendance des divers membres de la communauté scolaire: consciente de ces impératifs, l'école devrait, pour apprendre aux jeunes à devenir des citoyens actifs dans la diversité et respectueux de celle-ci :

- 1.** Promouvoir le respect et l'appréciation des différences; s'opposer aux discriminations fondées sur la couleur de la peau, l'origine ethnique, la langue, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine sociale, l'état physique ou mental, ou toute autre base;
- 2.** Favoriser la confiance en soi de l'étudiant ainsi que son aptitude à apprendre, à participer et à développer son potentiel d'individu complet;
- 3.** Créer un environnement inclusif (sans exclusion), respectueux de la diversité et des droits humains pour tous;
- 4.** Instaurer un processus de communication et de décision qui encourage la participation des acteurs de la communauté scolaire (étudiants, enseignants, parents, personnel non enseignant et direction);
- 5.** Définir des politiques, programmes et pratiques pédagogiques clairs pour prévenir et lutter contre la discrimination, l'exclusion, la violence et l'intimidation;
- 6.** Donner aux étudiants les moyens pour analyser les problèmes sociaux, identifier les solutions possible et agir en conséquence;
- 7.** Favoriser la connaissance et l'expérience de cultures différentes, ainsi que la compréhension de points de vue divergents sur les événements historiques et contemporains;
- 8.** Favoriser l'expérience et la compréhension des systèmes de gouvernance, y compris les structures de décision locales, régionales, nationales et transnationales; donner aux étudiants l'occasion d'apprendre comment le changement social, culturel et politique peut se produire;
- 9.** Offrir une variété de modèles de rôle positifs, reflétant la diversité socio-culturelle du corps étudiant;
- 10.** Exploiter les pédagogies de la participation favorables à une diversité respectueuse via la connaissance, l'analyse critique, la coopération et les compétences interculturelles.



Equilibres à trouver



Dans le domaine de l'éducation citoyenne à la diversité, diverses tensions peuvent constituer des sources de résistance. Pour y remédier, les décideurs politiques et les praticiens doivent trouver un équilibre entre des idéaux en concurrence apparente.

L'équilibre entre égalité et diversité

L'*égalité* ne signifie pas l'assimilation ou l'homogénéité. Le terme fait référence à l'égalité des chances, des droits, à l'égalité de traitement. L'égalité implique la reconnaissance des différences entre les gens et les groupes sociaux en termes de besoins, de compétences, d'histoire, d'opinions structurelles ou culturelles, différences qui, si elles ne sont pas prises en compte, peuvent entraver la réalisation de l'égalité.

L'égalité ne signifie pas que tout le monde doit habiter une maison identique. Que nos villes seraient ennuyeuses ! Il s'agit de l'égalité d'accès au logement et à la mobilité sociale, avec des instruments disponibles pour lutter contre les inégalités (individuelles, institutionnelles, discriminations directes ou indirectes).

Le fait de supposer que tous les gens ou les groupes sociaux sont pareils se traduit par la création de systèmes dans lesquels les discriminations sont inhérentes. Mais pour traiter chacun avec un égal

respect de ses droits humains et de son potentiel personnel, il faut accepter la *diversité* et la confrontation des préjugés.

La diversité n'est pas la ségrégation sociale ; elle reflète la multiplicité et la pluralité des héritages et des identités au sein d'une société. Elle ne nie pas le besoin de se retrouver en groupes, mais elle tempère ce besoin en reconnaissant les nombreux points communs de toute nature entre les groupes. La diversité existe aussi dans des contextes apparemment homogènes.

L'équilibre entre les résultats scolaires et l'apprentissage des compétences sociales

Les enseignants sont souvent partagés entre le programme imposé et les compétences sociales ou transdisciplinaires. Certains ont le sentiment qu'on leur demande constamment d'investir de plus en plus d'énergie, dans un temps toujours plus limité. Comment peuvent-ils enseigner un sujet ou une compétence, concevoir des projets didactiques innovants, être disponibles pour les collègues, les élèves, la direction et les parents, adapter leurs méthodes d'enseignement au sein d'un système scolaire qui semble peu adaptable?²¹



L'enseignement des compétences sociales et transdisciplinaires souffre particulièrement de l'adage «C'est ce qui est mesuré qui est fait.» Autrement dit, l'éducation est largement conditionnée par le contenu des évaluations. Mais comment la capacité de réflexion créative est-elle évaluée dans les écoles d'aujourd'hui? Dans quelle mesure l'étudiant typique est-il reconnu et respecté? Quand l'élève a-t-il l'occasion de reconnaître et d'identifier des points de vue différents, alors que les examinateurs n'attendent qu'une seule réponse correcte?

L'enseignement de la citoyenneté et de la diversité, parmi d'autres compétences 'sociales' ou 'douces', peut être traité comme:

- Une branche indépendante, à laquelle on affecte du temps, des ressources et des normes pédagogiques;
- Une compétence transdisciplinaire ou transversale, à laquelle on affecte ou non du temps, des ressources et des normes pédagogiques;
- Un 'thème de l'année' mis en évidence à l'occasion d'événements spéciaux ou des projets scolaires; et/ou
- Une formation ou initiative ponctuelle.

Il importe que les objectifs et les résultats attendus soient réalistes par rapport à l'investissement de l'école et du système scolaire. Face à cela, il est bon de reconnaître que le développement des compétences en matière de citoyenneté et de diversité est très favorable aux résultats scolaires.

Tout d'abord, il est absolument nécessaire de comprendre que l'apprentissage de la citoyenneté et de la diversité passe par la pratique. Cela signifie que cet apprentissage peut s'intégrer dans les méthodes pédagogiques et dans la teneur des branches officielles. L'apprentissage coopératif, l'étude de questions à partir de points de vue multiples, la participation active sont autant de méthodes que l'on peut utiliser dans n'importe quelle branche. Les enseignants bien préparés aux concepts et aux méthodes de la citoyenneté et de la diversité devraient être en mesure de veiller à ce que ces valeurs trouvent place dans leur travail.

Ensuite, les résultats scolaires sont généralement meilleurs quand les étudiants:

- Se sentent reconnus et appréciés;
- Se sentent bienvenus et inclus (par opposition à 'exclus');
- Ont l'occasion de participer activement;
- Aiment apprendre et aller à l'école;
- S'entendent bien avec leurs condisciples et professeurs.

Ces résultats s'obtiennent quand l'éducation citoyenne à la diversité est bien implantée dans l'environnement scolaire. L'ECD, cependant, ne se limite pas aux compétences sociales. L'éducation à la citoyenneté en général peut inciter l'étudiant à agir pour le changement social, ce qui fait incontestablement partie du développement institutionnel.





L'équilibre entre le 'respect de tous' et les limites de la tolérance

Cette tension résulte d'une préoccupation légitime, celle de tout tolérer au nom du 'respect de tous'.

La démocratie impose des lois et des limites, déterminées par des processus participatifs, afin de protéger les libertés et droits fondamentaux. Les limites sont nécessaires pour garantir la sécurité au sein de la société. Personne ne devrait être autorisé à violer les libertés et droits fondamentaux des autres. La violence et l'incitation à la violence envers d'autres ne peuvent être tolérées.

Respecter les droits de l'autre (au travail, au logement, à l'éducation, à un environnement sans discrimination ni violence), ce n'est pas aimer ou adhérer à son mode de vie. Cependant, l'éducation, l'expérience et les possibilités de contact ou de relations avec d'autres peuvent grandement faciliter la progression sur l'échelle qui va de la tolérance au respect.

Dans le processus, il est crucial d'accepter que chacun puisse avoir des préjugés et des opinions qu'il faut reconnaître comme tels, pour éviter d'en faire des 'vérités' guidant l'action. La réflexion critique, la conscience et la faculté d'autocritique sont des compétences importantes que développe l'éducation citoyenne à la diversité.

Il est également utile de rappeler que le conflit est inévitable. Il peut s'intégrer harmonieusement dans le développement social si des stratégies sont en place pour en faire une force constructive plutôt que destructive au sein de la société. La négociation des tolérances et des limites fait partie intégrante de la construction d'une société. Les institutions y ont un rôle essentiel à jouer.

L'équilibre entre intégration et multiculturalisme

Les politiques d'*intégration* sont généralement perçues comme des tentatives de l'Etat pour faire entrer les minorités – généralement ethniques – dans les structures culturelles et sociales de la majorité. L'intégration, estimant d'aucuns, passe par l'assimilation: la minorité culturelle doit renoncer à ses traditions et à des aspects importants de son identité. Avant de formuler un jugement, il faudrait examiner l'intention et l'impact de chaque politique, dans chaque contexte national.

Le terme de *multiculturalisme* peut s'entendre dans un sens descriptif, désignant simplement la réalité multiculturelle d'une société donnée. Ces dernières années, cependant, le multiculturalisme a fait l'objet



d'attaques croissantes: ce serait une idéologie plaidant en faveur d'une société où les groupes culturels distincts sont admis, avec un statut égal, mais sans *interculturalisme*. Depuis les attentats terroristes de New York, Madrid et Londres, l'on craint de plus en plus que les politiques multiculturelles n'aient en fait encouragé les communautés à se replier sur elles-mêmes et à prendre leurs distances par rapport au reste de la société. En France, par exemple, le multiculturalisme est parfois associé au 'communautarisme', une sorte de tribalisme moderne ou de fondamentalisme culturel qui divise une nation plutôt que de l'unir.

Suite aux récentes remises en question du multiculturalisme, plusieurs pays de l'Union Européenne ont lancé des politiques dites de cohésion sociale, d'intégration ou d'assimilation. Ces politiques vont parfois directement à l'encontre des initiatives multiculturalistes antérieures; l'on pourrait même voir dans certaines d'entre elles des tentatives de restauration de la société monoculturelle, voire des sous-entendus racistes.

L'idée qui sous-tend le *pluralisme culturel* est que des groupes différents peuvent coexister tout en prenant en compte les qualités intéressantes des autres groupes. Le pluralisme culturel est la conséquence nécessaire d'une société démocratique florissante et pacifique, qui tolère et respecte la diversité culturelle et ethnique.

L'*interculturalisme* est une philosophie qui encourage les échanges entre groupes culturels au sein d'une société. L'exposition aux autres cultures exige une ouverture et une volonté de dialogue. Le dialogue favorise la compréhension, aide à trouver les ressemblances et les différences entre ma culture et celle de l'autre, contribue aux mouvements et développements culturels unificateurs. Une hypothèse implicite veut que la rencontre interculturelle avec dialogue soit un instrument pour combattre le racisme. Elle contribue, arguent certains, à lutter contre le racisme, mais seulement si elle intègre une dimension antidiscriminatoire ainsi que des politiques parallèles permettant de surveiller les faits de racisme et d'y remédier le cas échéant.

Si chacun de ces termes (intégration, multiculturalisme, pluralisme, interculturalisme) possède sa nuance propre, il importe de se souvenir que le sens donné à chacun d'eux dépend du contexte culturel, historique et linguistique du locuteur. Si l'on veut que les initiatives exercent l'impact recherché, il faut absolument clarifier la terminologie entre collègues ou auprès du grand public, en ce qui concerne l'intention et l'objectif des politiques et programmes.

Le terme lui-même, en effet, est moins important que l'intention et l'incidence à long terme des initiatives.





L'équilibre entre sécularisme et liberté de croyance

Le concept de *sécularisme*, ou *laïcité*, à savoir la séparation du pouvoir religieux et temporel ou séculier, ne date pas d'hier. Il existait déjà au temps des Grecs et des Romains. Au 5ème siècle, le Pape Gélase Ier énonçait la 'doctrine des deux épées', qui séparait le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle.

Dans le contexte européen, l'exemple français d'un Etat laïc est souvent invoqué, bien qu'il soit loin d'être le seul au monde. La religion et l'Etat sont séparés aux Pays-Bas, en République tchèque et en Turquie, pour ne citer que ces pays.

Comparativement, le modèle français incarne la laïcité la plus radicale. Les croyances religieuses sont confinées dans la vie privée; elles ne font pas partie de la sphère publique. A cet égard, le sécularisme est étroitement lié au concept de liberté d'expression et d'opinion. Chaque individu peut pratiquer la religion de son choix (ou n'en pratiquer aucune), pourvu que cela n'enfreigne pas les droits des autres ni la législation. Pour les besoins de cette 'neutralité', il a été jugé nécessaire de réprimer certains aspects de la religion. Les fonctionnaires, en particulier, n'ont pas le droit d'arborer leurs symboles religieux au travail.²²

Les partisans du modèle français affirment que cette forme de répression est la même pour toutes les

religions, afin de les protéger uniformément contre les interférences des autres. D'autres estiment qu'il n'en est rien. Dans la plus grande partie de l'Europe, la chrétienté a longtemps dominé la culture religieuse. Malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il existe de nombreux cas où la religion chrétienne est représentée dans les structures nationales (p.ex. les jours fériés nationaux) et dans la culture au sens large, qui tend à tolérer plus aisément les manifestations chrétiennes (p.ex. le port d'un crucifix) que celles des confessions minoritaires (p.ex. la kippa juive, le turban sikh ou le foulard musulman).

Récemment encore, la tension entre laïcité et liberté religieuse a suscité de vifs débats dans le grand public en réaction à l'augmentation de la population musulmane.

Pour trouver le bon équilibre, le sécularisme ne suffit pas: il faut aussi concilier les concepts d'égalité et de diversité. En renforçant la sensibilisation à la complexité de ces questions, en incluant et en prenant en compte la variété des personnes qui font le contexte social et politique lorsqu'il s'agit de trouver de nouvelles stratégies et politiques, la démocratie peut se rapprocher de son objectif: protéger tous les citoyens.



Aide-mémoire : à faire et à ne pas faire dans les écoles

A faire :

- Donner l'exemple de la citoyenneté et de la diversité dans le personnel et dans la gestion de l'école;
- Identifier les possibilités d'intégrer l'ECD dans le programme scolaire et dans la vie de l'école;
- Favoriser la participation aux initiatives ECD à tous les niveaux de la communauté scolaire;
- Former le personnel enseignant concerné à l'ECD;
- Intégrer l'ECD dans le projet d'établissement;
- Veiller à ce que tous les membres de la communauté scolaire soient conscients de l'engagement ECD de l'école et le soutiennent;
- Mettre en place des mécanismes clairs pour répondre aux problèmes, aux griefs et aux besoins dans l'environnement scolaire;
- Promouvoir l'ECD auprès de vos collègues et responsables;
- Communiquer vos expériences positives au public local et au ministère de l'enseignement.

A ne pas faire :

- Prêcher l'ECD sans la pratiquer;
- Attendre des miracles sans consacrer à l'ECD suffisamment de temps, d'énergie et de ressources;
- Abandonner!



*«Vous devez être
le changement
que vous attendez
dans le monde.»*

Mahatma Gandhi



formiris



Leading education
and social research
Institute of Education
University of London



Champagne
Ardenne



PROGRAM



EDUCATIO
Társadalmi Szociológiai Kutatóintézet Társszög

Partenaires du projet



CEJI – A Jewish Contribution to an Inclusive Europe (Belgique)

Organisation internationale à but non lucratif fondée en 1991, CEJI se range aux côtés des personnes et des instances de toutes religions, cultures et origines qui luttent en faveur d'une Europe diverse et sans exclusion. Ses activités couvrent l'éducation et la formation à la diversité, l'aide et la contribution aux réseaux, l'amélioration du dialogue interreligieux et interculturel, la défense de la cause au niveau européen, enfin la promotion de la participation juive aux affaires européennes |

www.ceji.org



FORMIRIS – Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelles

dans l'enseignement catholique (France)

Cette fédération des associations est un organisme national de l'enseignement catholique français. FORMIRIS est responsable des questions de formation initiale et de formation continue des enseignants des 1er et 2nd degré, ainsi que des propositions d'orientation de formation pour les personnels de droit privé |

www.formiris2.org



Leading education and social research
Institute of Education
University of London

IoE – Institute of Education, University of London (Royaume-Uni)

Fondé en 1902, l'Institute of Education est un centre d'excellence de niveau mondial. Il se consacre à la recherche, à la formation des enseignants, aux titres supérieurs et à la consultance dans l'éducation et dans les domaines des sciences sociales liés à l'éducation. Ses éminents professeurs et ses étudiants talentueux, issus de tous les horizons, forment une communauté d'apprentissage intellectuellement riche et diverse |

<http://ioewebsserver.ioe.ac.uk>



IRFAM – Institut de recherche, de formation et d'action sur les migrations (Belgique)

L'IRFAM est un organisme - ressource créé en 1996 sous la forme d'association sans but lucratif. Il vise à construire des synergies entre, d'une part, la recherche en psychologie sociale et interculturelle et, d'autre part, les interventions dans les domaines de l'inclusion sociale, de la participation sociale, de l'éducation à la citoyenneté et à la paix et du développement psychosocial, ainsi que la lutte contre les exclusions |

www.irfam.org



ISEC – Centre for Curriculum Development and Examinations (Lettonie)

L'ISEC est un organisme public placé sous la tutelle du Ministère de l'Education et des Sciences de la République de Lettonie. Il est responsable des programmes scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire universels, des normes pédagogiques, de la formation et du développement professionnel des enseignants, de la recherche sur l'éducation et du système national d'examens | www.isec.gov.lv



National Educational Integration Network (Hongrie)



Le Réseau national d'intégration par l'éducation, un organisme opérant en arrière-plan du Ministère de l'Education, est né en

2003. Le Réseau est chargé de coordonner et de diffuser une panoplie d'outils pédagogiques dans les écoles qui appliquent les programmes financés par le gouvernement pour intégrer les enfants défavorisés (en majorité les Roms) |

www.sulinova.hu www.educatio.hu



IUFM – Teacher Training Institute of Champagne-Ardenne (France)

L'IUFM Champagne-Ardenne est un établissement d'enseignement supérieur chargé de la formation des professeurs et des conseillers principaux d'éducation. Il est une école interne de l'université de Reims Champagne Ardenne. L'IUFM assure la préparation aux concours et la formation professionnelle de 1911 étudiants et stagiaires Professeurs des Écoles, Professeurs des Lycées et Collèges et Conseillers Principaux d'Éducation dans les 5 centres de formation situés dans les 4 départements de l'académie | <http://iut-rcc.univ-reims.fr>

Notes

- [1] Council of Europe, *All-European Study on Education for Democratic Citizenship Policies* (ci-après 'All-European Study'), Strasbourg, 2004, p.20.
- [2] Les Nations Unies sont en train de promouvoir l'éducation aux droits de l'homme, un processus comparable à celui du Conseil de l'Europe dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté démocratique. La situation actuelle de l'éducation aux droits de l'homme sera examinée dans chaque pays, après quoi les Etats-membres doivent commencer à définir les priorités et à dresser un plan de mise en oeuvre national.
- [3] Louise Arbour (Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme) & Koïchiro Matsuura (Directeur général, UNESCO), 'Foreword', dans *Plan of Action – World Programme for Human Rights Education: First Phase*, New York et Genève, 2006.
- [4] Ibid p.4 & 5.
- [5] International Commission on Education for the Twenty-first Century, *Learning: The Treasure Within*, Paris, 1996.
- [6] Council of Europe, *All-European Study*, Strasbourg, 2004, p.18.
- [7] Ibid p.20.
- [8] Ibid p.21.
- [9] Etabli avec l'aide des fonds européens à partir de 2002-2004 pour faciliter les échanges entre ONG et écoles, suivant une variété d'approches éducatives des questions relatives à la diversité.
- [10] James A. Banks, 'Introduction', dans James A. Banks (éds), *Diversity and Citizenship Education: Global Perspectives*, San Francisco, 2004, pp.3-15, cité par James A. Banks et al, *Democracy and Diversity: Principles and Concepts for Educating Citizens in a Global Age*, Seattle WA, 2005, p.7.
- [11] Orit Ichilov, *Citizenship and Citizenship Education in a Changing World*, Londres, 1998, cité dans Conseil de l'Europe; *Under Construction: Citizenship, Youth and Europe – T-Kit on European Citizenship*, Strasbourg, 2003, p.20.
- [12] Council of Europe; *Under Construction: Citizenship, Youth and Europe – T-Kit on European Citizenship*, Strasbourg, 2003, p.19.
- [13] Ibid p.21.
- [14] Réunion des partenaires du projet 'Education citoyenne à la diversité', Bruxelles, 31 janvier – 1 février 2007.
- [15] John Dewey, *Democracy and Education*, New York, 1961 (oeuvre originale publiée en 1916), cité dans James A. Banks et al, *Democracy and Diversity: Principles and Concepts for Educating Citizens in a Global Age*, Seattle WA, 2005, p.7.
- [16] Réunion des partenaires du projet 'Education citoyenne à la diversité', Bruxelles, 31 janvier – 1 février 2007.
- [17] Sharon Chappelle et Lisa Bigman, *Diversity in Action*, Hamilton MA & Covington GA, 1998, p.6.
- [18] James A. Banks et al, *Democracy and Diversity: Principles and Concepts for Educating Citizens in a Global Age*, Seattle WA, 2005, p.18.
- [19] Maurianne Adams, Lee Ann Bell et Pat Griffin (éds), *Teaching for Diversity and Social Justice*, Londres, 1997.
- [20] Iris M. Young, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, NJ, 1990, cité dans ibid.
- [21] Extrait de *Schools and the Challenge of Cross-Curricular Skills*, par Julie Godfroid, IRFAM, 2007. Disponible sur www.ceji.org/acodden/ced.php
- [22] Extrait de *Secularism and Fundamental Freedoms*, par Hervé Dalmais, FORMIRIS, 2007. Disponible sur www.ceji.org/acodden/ced.php

CEJI - *A Jewish Contribution to an Inclusive Europe*
Avenue Brugmann 319 – 1180 Bruxelles – Belgique
Tél.: + 32 (0)2 - 344 34 44 – Fax: + 32 (0)2 - 344 67 35
Courriel: ceji@ceji.org – Site internet: www.ceji.org



formiris



suliNova
PROGRAM

